

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LOUVATANGE**

SEANCE DU 14 avril 2023

Nombre :

- de conseillers en exercice : 7
- de membres présents : 7
- de votants : 7

Date de convocation :

05/04/2023

Date d'affichage :

19/04/2023

N° de délibération :

004-2023

L'an deux mil vingt trois, le quatorze avril à 20h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Gérôme FASSETNET, Maire.

Présents : Gérôme FASSETNET, Valérie BIDAL, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Valérie POCARD, Mickaël REBILLET, Nicolas VUILLEMENOT

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Valérie POCARD

Objet : Vote du taux des taxes

Vu le pourcentage d'augmentation des bases,
Considérant les projets à financer pour l'année 2023,

Le Conseil Municipal, par 7 voix :

- décide le maintien des taux :
 - **Taxe foncière (bâti) : 28.90 %**
 - **Taxe foncière (non bâti) : 17.32 %**
 - **Taxe d'habitation : 11.57 %**

Pour extrait conforme

*Le/La secrétaire
Valérie POCARD*

*Le Maire,
Gérôme FASSETNET*

